

## LE CONTEXTE FRANCE

### Le système d'apprentissage

L'apprentissage est un **contrat de travail à durée déterminée**

Le Ministère de l'éducation nationale assure la certification des formations, selon des critères nationaux. **Les régions et les branches professionnelles** définissent et mettent en œuvre les politiques régionales en matière d'apprentissage et de formation professionnelle.

Les programmes d'apprentissage sont définis en réponse à des problématiques de développement social et économique territorial et se concentrent sur **les besoins des entreprises en matière d'emploi et de compétences professionnelles**

### COMMENT RECONFIGURER LE PROCESSUS CAAP DANS CE CAS?

### Le processus – CAAP

Le processus CAAP met en avant la nécessité d'accompagner les apprentis dans **leur intégration sociale et professionnelle**

Le processus CAAP, au moment de la création de programmes, est centré sur **les besoins du secteur d'activité en matière d'embauche et de compétences** à pourvoir, et **sur les besoins spécifiques de chaque entreprise** en matière d'intégration et d'accompagnement à la prise de poste.

## LA STRATEGIE

### Améliorer l'accompagnement de l'alternance CFA-entreprise

### Le processus de reconfiguration

se concentre sur

#### LA FORMATION AU CFA ET SUR LE LIEU DE TRAVAIL

passer par le soutien du développement de :

- la connaissance mutuelle des programmes d'apprentissage (en termes de compétences et de contenus)
- le développement de l'autonomie des apprentis
- l'implication progressive des tuteurs d'entreprise dans le processus d'apprentissage / évaluation.

et s'appuie sur des procédures et des outils existants mais ajustés selon une nouvelle approche.

### La nouvelle approche et son fil conducteur

#### DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DES APPRENTIS

- Développer les capacités des apprentis en renforçant l'utilisation du vocabulaire technique professionnel, plutôt que pédagogique, dans les activités de leurs apprentis >>> **Cas 9 & Cas 6**
- Développer des méthodes pédagogiques et des outils pour mieux accompagner l'évaluation de leurs progrès par les apprentis eux-mêmes >>> **Cas 9**
- Développer des méthodes pédagogiques et des outils pour mieux accompagner l'évaluation de leurs progrès par les apprentis eux-mêmes >>> **Cas 9**

**D'un processus d'interactions « centré sur l'entreprise » à un processus d'interactions « partant de l'apprenti »**

## LE CAS FRANÇAIS

### LES IMPACTS

#### Directs et à court terme

##### Pour les apprentis

Une autonomisation progressive et pédagogique

##### Pour l'équipe pédagogique

Une meilleure capacité à identifier et à mettre en adéquation les besoins des entreprises et ceux des apprentis et à créer un accompagnement nécessaire et efficace pour les apprentis pour renforcer cette mise en cohérence

#### Directs et à plus long terme

##### Pour les entreprises

Leur permettre de jouer un rôle plus actif et plus conscient dans le processus d'apprentissage et d'évaluation du programme d'apprentissage